

après lui avoir intimé l'ordre de ne point sortir, jusqu'à son retour. Une heure s'était à peine écoulée, que déjà le baron tout furieux entrait dans la chambre du directeur de la dite institution. En abordant ce vénérable prêtre, il se permit de lui adresser le discours le plus inconvenant et le plus injurieux ; il ne veut pas même donner un mot d'explication au directeur qui ne comprend rien du tout à cet emportement. Il paie à la hâte ce qu'il doit pour la pension de son fils, réclame les effets qui lui appartiennent, et sort de cette maison, en la maudissant ainsi que ceux qui la dirigent.

En rentrant chez lui, il se calme, aborde son fils de l'air le plus bienveillant, et feint même de vouloir entrer dans ses projets ; mais, il prend les moyens les plus diaboliques pour le jeter dans la dissipation d'abord, et ensuite dans le désordre. Il n'y réussit que trop... Le jeune homme aussi cruellement exposé, fit bientôt naufrage, et avec la vertu s'évanouirent en un moment tous ses bons desseins de vocation. Il vint annoncer ce changement à son père qui en fut dans le ravissement. Il passe avec succès des examens pour le baccalauréat, et l'année suivante, il commence son cours de droit, dans une faculté de haute réputation. Aussitôt qu'il fut livré à lui-même, ce jeune homme se livra au désordre avec tant d'emportement, qu'au bout de quelques mois seulement, il en devint fou furieux ; et après avoir occasionné de graves accidents et des pertes considérables à son père, il fut renfermé dans un hospice d'aliénés, d'où ce malheureux père n'eut pas la consolation de le voir sortir, avant de descendre lui-même dans la tombe.

(A continuer.)

ANNONCES

On recommande aux prières, les Associés de *l'Union de Prières*, décédés depuis la dernière publication :

Chs. Augustin Brault, Eccl. N. P. ; Basile Pierre Fastré ; Pierre Guillaume Charon ; Azilda Grimaud.